

VERS LA CRÉATION DE L'OBSERVATOIRE AFRICAIN DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2019-2021

Questions relatives au Groupe de travail Gouvernance suite aux discussions à Marrakech

13 novembre 2018

Contexte

A la suite d'un certain nombre de recommandations ministérielles et de réunions de travail et avec l'engagement de créer un Observatoire africain de la sécurité routière, un groupe de travail provisoire sur la gouvernance a été créé lors d'une réunion au Nigéria en juillet 2018.

- i. Développer des propositions concernant le cadre institutionnel : Quel sera la forme institutionnelle de l'observatoire (par exemple un groupe de travail, une association, une division de l'Union Africaine ou autres options)
- ii. Développer des propositions sur la structure organisationnelle, y compris les organes directeurs, par exemple ; (a) l'assemblée générale, (b) le Comité directeur permanent ; (c) les groupes de travail ;
- iii. Définir les catégories de membres et les critères de participation (états membres et autres partenaires et comment les intégrer)
- iv. Définir les critères du Secrétariat technique (organisation hôte, budget, financement, plan de travail)
- v. Développer des propositions pour les statuts et règlements intérieurs pour l'Observatoire et ses organes directeurs
- vi. Identifier des sources potentielles de financement (contributions financières ou en nature des pays membres, soutien financier d'organisations internationales, autres sources de financement) et élaborer une stratégie de collecte de financement
- vii. Élaborer un plan d'affaires pour les trois prochaines années

A travers certain nombre de téléconférences, quelques-unes des questions susmentionnées ont été examinées mais d'autres méritent d'être discutées durant la réunion 12 Novembre précédant les rencontres plénières des 14-15 Novembre

Les pages suivantes incluent quelques réflexions par rapport aux articles ci-dessus et quelques-uns supplémentaires qui ont été soulevés ces derniers mois.

1. Développer des propositions concernant le cadre institutionnel : Quel sera la forme institutionnelle de l'observatoire (par exemple un

groupe de travail, une association, une division de l'Union Africaine ou autres options)

Cette question est maintenant abordée dans les règlements proposés.

2. Développer des propositions sur la structure organisationnelle, y compris les organes directeurs, par exemple ; (a) l'assemblée générale, (b) le Comité directeur permanent ; (c) les groupes de travail

Cette question est maintenant abordée dans les règlements proposés.

3. Développer des propositions pour les statuts et règlements intérieurs pour l'Observatoire et ses organes directeurs

Ceci est maintenant abordé dans les règlements proposés qui ont été édités en FR et en EN. Les règlements proposés seront partagés, ainsi que les commentaires durant l'atelier des 14 et 15 novembre à Marrakech.

4. Définir les catégories de membres et les critères de participation (états membres et autres partenaires et comment les intégrer)

Cette question est maintenant abordée dans les règlements proposés.

5. Définir les critères du Secrétariat technique (organisation hôte, budget, financement, plan de travail)

La proposition est que le Secrétariat technique sera hébergé par l'Union africaine, s'il est approuvé par les comités techniques de l'UA.

Les règlements proposés définissent la procédure de nomination et les tâches.

Appui à l'établissement à OASR pour l'institution d'accueil / soutien aux activités Secrétariat technique : coût estimatif de 100000 de dollars américains par an, pour les trois premières années, 300 000 dollars, Logistique, coûts des machines, temps du personnel, maintenance du site Web, Newsletter et autres efforts de diffusion ; préparation du rapport annuel OASR avec des données actualisées de l'année précédente.

Considérant qu'il faudra un certain temps à l'UA pour évaluer et mettre en œuvre le Secrétariat technique de l'AOSR, il est suggéré que les fonds ci-dessus soient utilisés pour embaucher du personnel qui pourrait démarrer le plan de travail proposé.

POINT d'ACTION : SSATP/Banque mondiale ont demandé aux membres du Comité de Direction de soumettre des propositions de candidats potentiels pour le Secrétariat technique d'ici le 23 novembre 2018.

6. Identifier des sources potentielles de financement (contributions financières ou en nature des pays membres, soutien financier d'organisations internationales, autres sources de financement) et élaborer une stratégie de collecte de financement

Sources potentielles de Financement

1. Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la sécurité routière : proposition à soumettre par l'intermédiaire de la CEA. Jusqu'à présent, l'AFD s'est engagé à hauteur 3 millions d'euros en faveur de la sécurité routière en Afrique, bien que l'Observatoire qu'on devrait voir combien l'observatoire va en utiliser.
2. Union européenne
3. Autres sources potentielles : autres banques de développement (BAD, BID); secteur privé (Fondation total, 3M, Uber, Vivo, etc.)

Sources qui se sont engagé à financer¹:

4. SSATP : financement supplémentaire disponible pour compléter les dépenses spécifiques. Montant estimatif : 150000 dollars américains pour les trois prochaines années
5. Banque mondiale – GRSE : Proposition soumise au financement de *UK Aid*. Financement disponible de l'aide britannique et du DFID : 1000000 dollars américains pour trois ans*
6. Fondation FIA – FIA : fonds approuvés pour des ateliers de formation sur les systèmes d'enregistrement vitaux en coordination avec l'OMS. Financement disponible : 80 000 EUROS pour l'année prochaine.

D'autres activités possibles liées à de nouvelles sources de financement sont présentées ci-dessous, mais celles-ci doivent être examinées et hiérarchisées par le groupe de travail provisoire :

1. Conception du site web de l'OASR (discussions en cours avec Safer Africa pour la collaboration avec leur plate-forme).
2. Initiatives de recherche
3. Formation de la police
4. Audits des données d'accidents
5. Accords de jumelage
6. Enquête sur les pratiques d'immatriculation des véhicules
7. Enquête sur les systèmes de délivrance des permis de conduire
8. Données sur l'infrastructure (collaboration potentielle avec l'IRF et le PARI)

¹ Les fonds décrits ici sont principalement destinés à des activités spécifiques qui ont été identifiées dans le plan de travail 2019-2021

7. Conception initiale du plan d'affaires pour les 3 prochaines années

Ces tâches devront être effectuées par le Comité de Direction et le groupe de travail sur la gouvernance après la réunion de Marrakech.